



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019, À 16 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Viviane Richard	Conseillère
Mme	Martine Salomon	Conseillère

SONT ABSENTS :

M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	François Corriveau	Directeur général

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Mme	Annick Tremblay	En remplacement du directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h 53.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Martine Salomon

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance en inversant les points 4 et 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2019

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2019, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2019, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CESSION DU NM APOLLO

Il est proposé par : le conseiller Onil Lévesque
Appuyé par : le conseiller Mario Quinn

Rés. 2019-296

Rés. 2019-297

Rés. 2019-298



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

D'autoriser le maire à signer le *Contrat de disposition du bien excédentaire le NM Apollo* entre la Société des traversiers du Québec, la Société Apollo de Godbout, la municipalité de Godbout et la Ville de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire invite les journalistes à poser des questions.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Alain Chouinard, appuyé par la conseillère Viviane Richard, d'ajourner la présente séance pour permettre la discussion d'un sujet à être adopté, il est alors 17 h 7.

REPRISE DE LA SÉANCE À 17 h 26

Les délibérations reprennent avec les membres du conseil présents lors de l'ouverture de la séance.

5. MESURE DISCIPLINAIRE

Il est proposé par : le conseiller Onil Lévesque
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2019-18 et de procéder au congédiement de l'employé numéro 2096 à compter de ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : le conseiller Alain Chouinard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 17 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVES MONTIGNY
MAIRE

JOANIE PERRON
GREFFIÈRE ADJOINTE

Rés. 2019-299

Rés. 2019-300